



**CIOFF. Conseil International des Organisations
de Festivals de Folklore et d'Arts Traditionnels**

Délégué Permanent auprès de l'UNESCO

ONG en relations formelles de consultation avec l'UNESCO

**Questionnaire sur la mise en œuvre du programme d'action
sur une culture de la paix**

**PREPARATION DU RAPPORT DE MI-PARCOURS DE LA
DECENNIE INTERNATIONALE DE LA PROMOTION D'UNE CULTURE
DE LA NON-VIOLENCE ET DE LA PAIX
AU PROFIT DES ENFANTS DU MONDE (2001-2010)**

I

**ACTIONS REALISEES PAR VOTRE ORGANISATION AFIN DE PROMOUVOIR UNE CULTURE DE
LA PAIX**

1. Faites un bref compte-rendu analytique des activités entreprises pour la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix depuis l'année 2001.

y compris :

- les objectifs
- les bénéficiaires
- la localisation des activités
- les ressources affectées
- les résultats

➤ Les objectifs

Dans le cadre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010), le Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore et d'Arts Traditionnels (CIOFF) a marqué sa volonté d'être partenaire et acteur de ce programme et s'est engagé auprès de l'UNESCO à soutenir activement les quatre niveaux d'action définis par la Charte de Partenariat.

En vue de tenir ses engagements prévus au niveau IV de la Charte de Partenariat, le CIOFF a défini ses objectifs de la manière suivante :

- contribuer à une meilleure compréhension mutuelle et à la tolérance entre les peuples
- promouvoir le respect de l'identité et les droits de chaque ethnie et individu

L'ensemble des communautés ou groupes de personnes qui participent aux événements du CIOFF soit en tant qu'acteur ou spectateur doit pouvoir bénéficier des actions entreprises.

Adresse : **CIOFF Office at UNESCO**

1, rue Miollis – F-75015 PARIS

Email : cioff-unesco@wanadoo.fr

Tél. 33 (0)1 45 68 44 44 - Fax 33 (0)1 43 06 87 98

BP 58 – 03800 GANNAT / FRANCE

Email : rochejean@wanadoo.fr

Tél. 33 (0)4 70 90 12 67 - Fax 33 (0)4 70 90 66 36

Par son réseau de relations couvrant le monde entier, le CIOFF souhaite pouvoir mener des actions sur les cinq continents.

➤ Actions et localisations des activités

Le CIOFF a largement diffusé les informations relatives à la Décennie et au Mouvement mondial pour une culture de la paix et de la non-violence à l'ensemble de ses membres : à savoir près de 250 festivals, ses 86 sections nationales et membres associés ou correspondants répartis sur les cinq continents.

Plus précisément, le CIOFF a été un partenaire actif dans la **Campagne du Manifeste 2000** et a ainsi associé à la diffusion du Manifeste 2000, chacun de ses membres. Tous ont disposé d'un numéro de compte proposé et centralisé par notre Secrétariat général, ce qui a permis l'enregistrement des signatures collectées. La promotion du Manifeste a été réalisée notamment à l'occasion de festivals internationaux de folklore qui se déroulent chaque année dans le monde entier et qui ont pour objet de valoriser les chants, danses et musiques traditionnelles, artisanat... Cette diffusion s'est faite pendant des festivals portant sur une thématique particulière : festivals de l'eau (Sénégal, Bénin) qui mettent l'accent sur la spécificité des cultures lacustres ou bien des festivals d'enfants, comme c'est le cas en Bulgarie, Espagne, France, Macédoine, Pologne, Chine, USA, ... Ou à l'occasion d'autres événements internationaux : Congrès Mondiaux, Folkloriada, conférences sur la transmission du patrimoine aux enfants et aux jeunes, sur le statut des artistes, ... Ou bien encore à l'occasion d'autres événements culturels plus locaux organisés par les membres. Par exemple : Exposition ou création artistique en Palestine, Festival sous-régional de danses et musiques traditionnelles en 2001 à Bangui (République Centrafricaine) qui a permis de regrouper les ethnies – dont certaines en guerre – de la Centrafrique. D'autres structures, afin de s'associer à l'action locale menée par les Commissions Nationales pour l'UNESCO, ont sollicité leur intervention pour la tenue de leur événement et pour montrer une action commune comme ce fut le cas pour le FIFO de Martigny (Suisse).

Au niveau global et outre la diffusion du Manifeste, la promotion de la Décennie a été engagée à l'occasion d'événements phares spécifiques.

Notamment :

- Conférence culturelle sur « La Culture traditionnelle et populaire et le développement comme facteur de Culture de Paix » qui s'est tenue dans le cadre du 31^{ème} Congrès Mondial du CIOFF, les 3-8 octobre 2001 à Porto (Portugal),
A ce titre, Dr. José PUREZA de la Commission Nationale du Portugal pour l'UNESCO, a présenté un exposé sur la Décennie pour une culture de paix,
- Adoption par l'Assemblée générale du CIOFF d'une recommandation concernant les Actions pour une culture de paix, proposée par la Commission culturelle à l'occasion du 32^{ème} Congrès Mondial CIOFF 2002 à Bangkok (Thaïlande),
- Participation à la journée de réflexion sur le « patrimoine culturel: vecteur de paix et de développement durable » qui se tenait le 29 novembre 2002 à l'UNESCO. A cette occasion, le Président du CIOFF, Kari Bergholm et le Délégué Permanent Jean Roche, sont intervenus en tant qu'invités spéciaux afin de rebondir sur les débats de la journée et envisager de quelle façon se mobiliser pour le futur. Le CIOFF a proposé la projection d'une vidéo sur ces manifestations en 1996 et 2000.
- Les Folkloriada CIOFF : véritable lieu de dialogue entre cultures différentes et d'échanges mutuels entre population locale et ensembles accueillis, il s'agit du plus important événement CIOFF qui a lieu tous les 4 ans.
Abrité par le Japon en 2000, la Folkloriada, dont une partie était consacrée à la jeunesse, était présente dans 8 villes japonaises pendant 10 jours.
En 2004, les Folkloriada se sont tenues à Pecs, Budapest et d'autres villes de la Hongrie : des activités spécifiques étaient prévues dans le programme pour la promotion de la Décennie pour une culture de paix.
- La mise en œuvre de programmes de participation sur le « Renforcement du réseau CIOFF Afrique » en 2000-2001, « Sensibilisation des jeunes et des enfants à la culture

Adresse : CIOFF Office at UNESCO

1, rue Miollis – F-75015 PARIS

Email : cioff-unesco@wanadoo.fr

Tél. 33 (0)1 45 68 44 44 - Fax 33 (0)1 43 06 87 98

BP 58 – 03800 GANNAT / FRANCE

Email : rochejean@wanadoo.fr

Tél. 33 (0)4 70 90 12 67 - Fax 33 (0)4 70 90 66 36

traditionnelle » en 2002-2003 et « Dialogue interculturel : influences africaines dans les pays des Caraïbes et d'Amérique Latine » en 2004-2005 ont toujours privilégié le dialogue entre les cultures et la compréhension mutuelle, vecteurs d'une culture de paix.

En dernier lieu, le CIOFF est partenaire également du **Forum Internet "Mouvement mondial pour une culture de la paix et de la non-violence"**.

A titre d'exemples, sont jointes à la fin de ce dossier quelques illustrations des actions menées par le CIOFF dans le domaine de la promotion de la Culture de la Paix.

➤ **Bénéficiaires**

Dans ces actions-là, les principaux bénéficiaires ont été les membres du CIOFF – 250 festivals, 86 sections nationales, sections membres ou associées (associations) – le public de ces 250 manifestations.

➤ **Ressources affectées**

Tant sur le plan des ressources humaines que des ressources matérielles, l'organisation du CIOFF et ses membres consacrent annuellement une partie de leur temps – bénévolement - et de leur budget. La promotion de la Décennie par l'impression des logos sur les papiers officiels et les actions menées dans les événements et festivals permettent de quantifier et de qualifier les ressources affectées par l'ensemble du CIOFF.

➤ **Résultats**

Depuis l'origine de l'organisation, la compréhension mutuelle, la tolérance et l'amitié ont toujours existé entre les artistes participant à nos festivals. La Décennie pour la culture de paix nous permet de sensibiliser le public et les personnes qui gravitent autour de notre organisation : réseau des bénévoles, artistes, public, structures associatives, partenaires institutionnels, bailleurs de fonds...

En donnant l'exemple d'une franche camaraderie, les artistes contribuent ainsi à faire régner un climat propice à la paix.

2. Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées dans vos activités ?

- La motivation et la mobilisation des membres du réseau sur une longue période
- La démarche d'enregistrement des signatures du Manifesto 2000 sur le site web
- Renouveler les actions entreprises pour éviter la lassitude

3. Avez vous privilégié un ou plusieurs domaines définis dans le programme d'action pour une culture de la paix ? Précisez la raison pour laquelle ces domaines ont fait l'objet de votre choix.

Le CIOFF, de par son rayon d'action – sauvegarde et promotion du patrimoine culturel immatériel – et de par ses activités principales – réseau de festivals - s'est orientée suivant les axes suivants :

- Education pour une culture de la paix et de la non-violence

Adresse : **CIOFF Office at UNESCO**

1, rue Miollis – F-75015 PARIS

Email : cioff-unesco@wanadoo.fr

Tél. 33 (0)1 45 68 44 44 - Fax 33 (0)1 43 06 87 98

BP 58 – 03800 GANNAT / FRANCE

Email : rochejean@wanadoo.fr

Tél. 33 (0)4 70 90 12 67 - Fax 33 (0)4 70 90 66 36

- Egalité entre les femmes et les hommes
- Promouvoir le respect des droits de l'homme
- Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité

II

PROGRES GENERAUX VERS UNE CULTURE DE LA PAIX
--

4. Avez vous identifié des progrès réalisés vers une culture de la paix (et dans ses huit domaines d'action) durant les cinq premières années de la Décennie (2001-2005) ?

Ces actions ont permis une sensibilisation des membres du réseau et du public touché notamment dans les zones sensibles, en guerre. Ailleurs le public est réceptif mais l'action n'a pas de retombées tangibles.

Les artistes participant à nos festivals sont devenus des ambassadeurs de la compréhension mutuelle et de la culture de paix.

5. Quels ont été selon vous les obstacles principaux à la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence ?

Les obstacles principaux rencontrés dans la promotion de la culture de paix sont d'ordre des discriminations et de respect d'identité. Les minorités ethniques ressentent ces situations comme des obstacles à la compréhension mutuelle.

6. Avez vous développé dans vos activités des moyens pour mesurer à moyen et long termes les progrès dans vos activités ? Si oui, lesquels ?

Non

III

PARTENARIATS ET COOPERATION

7. Considérant que la mise en œuvre du programme d'action pour une culture de la paix repose en grande partie sur la création de partenariats et sur la coopération entre les différents acteurs, avez-vous dans le cadre de vos activités en faveur d'une culture de la paix créé des partenariats avec d'autres organisations ? Si oui, lesquels ?

De façon courante, le CIOFF entretient des relations suivies avec différentes organisations. Dans le domaine de la promotion pour une culture de la paix, le CIOFF a mené des actions conjointes avec des organisations partenaires, notamment avec le Conseil International de la Musique (CIM) pour son programme « Music and Peace » en 2000. Mais elle n'a pas permis de créer de nouveaux partenariats.

8. Connaissez-vous le site web de l'UNESCO consacré à la Décennie internationale (www.unesco.org/cp)? Dans quelle mesure les ressources et outils (calendrier des événements et bourse d'échange) disponibles sont utiles pour votre organisation ?

Adresse : CIOFF Office at UNESCO

1, rue Miollis – F-75015 PARIS

Email : cioff-unesco@wanadoo.fr

Tél. 33 (0)1 45 68 44 44 - Fax 33 (0)1 43 06 87 98

BP 58 – 03800 GANNAT / FRANCE

Email : rochejean@wanadoo.fr

Tél. 33 (0)4 70 90 12 67 - Fax 33 (0)4 70 90 66 36

OUI, nous connaissons ce site.

- Le Calendrier des échanges est souvent indisponible, c'est l'élément qui nous est le plus utile afin de voir ce qui est mis en place par les autres partenaires et pour faire circuler l'information importante pour nos membres
- Bourse d'échange : est bien réalisée et pertinente. Cela nous est utile à titre indicatif et d'information.

IV

ENGAGEMENT EN VUE DE NOUVELLES ACTIONS OU INITIATIVES ET NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA POURSUITE DE LA DECENNIE
--

9. Enumérez les nouveaux engagements pris par votre organisation en vue de promouvoir une culture de la paix dans les 5 ans à venir.

Le CIOFF, dans sa politique de moyen et de long terme, réserve une place importante à la promotion de la Culture paix.

Les événements des années prochaines serviront de support à des actions encore à définir.

10. Pensez-vous qu'il existe des domaines principaux pour la mise en œuvre d'une culture de la paix parmi les huit domaines définis dans le programme d'action ? Si oui, lesquels ?

Il n'y pas de domaines principaux d'activités ; au contraire, la diversité des domaines d'activités permet de sensibiliser beaucoup de personnes. Chaque organisation peut ainsi apporter sa collaboration dans ses domaines de prédilection.

11. Dites brièvement comment vous voyez la promotion d'une culture de la paix durant les 5 prochaines années.

L'action du Manifesto a été une réussite et continue de concerner beaucoup de personnes et a l'avantage d'être une réalisation concrète et commune à toutes les organisations.

Néanmoins serait-il envisageable de planifier de nouvelles actions de ce genre qui pourraient dynamiser la deuxième partie de la décennie pour la culture de paix ?

Jean Roche
Délégué Permanent du CIOFF auprès de l'UNESCO
Bureau du CIOFF à l'UNESCO
Mars 2005

Adresse : CIOFF Office at UNESCO

1, rue Miollis – F-75015 PARIS

Email : cioff-unesco@wanadoo.fr

Tél. 33 (0)1 45 68 44 44 - Fax 33 (0)1 43 06 87 98

BP 58 – 03800 GANNAT / FRANCE

Email : rochejean@wanadoo.fr

Tél. 33 (0)4 70 90 12 67 - Fax 33 (0)4 70 90 66 36